

VENIR ÉTUDIER EN FRANCE

Enquête sur les parcours des étudiants étrangers

Ridha ENNAFAA, Saeed PAIVANDI,
Maîtres de conférences à l'Université de Paris 8

OVE Infos a jusqu'à présent publié exclusivement des articles issus de l'analyse des observations recueillies par l'enquête triennale *Conditions de vie de l'OVE* ; c'est d'ailleurs dans ce cadre qu'avaient été publiées en juin 2005 et janvier 2006 une présentation des " profils et conditions de vie des étudiants étrangers " et une comparaison de ces conditions et profils avec ceux des étudiants français. Ce numéro est consacré, de façon inédite, à une étude des parcours des étudiants étrangers non pas réalisée mais commandée par l'Observatoire. Il s'agit plus précisément d'une sélection des résultats de ce travail confié à des chercheurs de Paris 8 et fondé sur une enquête passée en 2005 dans dix universités. Les résultats complets seront publiés dans un ouvrage à paraître en 2008.

Depuis 1998, la croissance rapide du nombre d'étudiants étrangers et les multiples difficultés auxquelles ils se heurtent durant leurs études sont à l'origine d'une prise de conscience au niveau local (université, villes) et national. Dans ce cadre, l'OVE s'est efforcé de mieux connaître les conditions de vie et d'étude, opinions et aspirations des étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en France. Une première étude documentaire intitulée *Les étudiants étrangers en France, état des savoirs*¹ a été réalisée en 2003 par le CRES² à la demande de l'OVE. Ce rapport met l'accent sur le faible nombre de travaux concernant les étudiants étrangers par rapport aux pays anglo-saxons. Malgré le fait que la sociologie de l'étudiant en France a connu un essor très important depuis les années 1980, l'importance de l'origine (nationalité) est rarement mise en évidence dans ces recherches. Le rapport note également que les savoirs produits sur ce sujet par les étudiants étrangers eux-mêmes, souvent dans le cadre de leurs recherches universitaires, restent une littérature "grise" et "invisible". Cependant ces travaux révèlent l'hétérogénéité remarquable de la population étrangère quant à sa situation et son expérience universitaire.

Le projet d'une enquête spécifique sur les étudiants étrangers a germé à partir de ces constats. L'enquête, préparée par l'OVE et le CRES, a été réalisée en 2005. On a voulu appréhender la façon dont l'étudiant étranger aborde et vit sa nouvelle situation et s'intègre dans son nouvel

environnement. Nous sommes partis d'une hypothèse selon laquelle l'étudiant étranger vit une altérité multidimensionnelle qui affecte directement son individualité et qui participe à ses transformations. Trois points d'ancrage empiriques en rapport avec l'insertion sociale et l'affiliation au sein de l'université ont été mis en avant : l'environnement universitaire comme lieu essentiel de ses activités d'études ; les conditions matérielles de vie (logement, situation financière) ; les relations sociales et la vie culturelle hors université. C'est à partir de ces trois points que le questionnaire de l'enquête a été conçu autour des thèmes liés au projet initial, à l'apprentissage du français, au parcours universitaire et social, aux conditions de vie et au projet d'avenir. L'enquête avait comme ambition d'appréhender le parcours et le vécu des étudiants à travers leurs expériences et projets. Elle s'est également intéressée aux difficultés des ruptures socio-affectives et éducatives, mais aussi à la problématique d'affiliation, tant à l'université qu'à la société d'accueil.

Les 1 715 étudiants de l'enquête sont répartis selon les huit grandes régions géographiques conformément à la configuration de la population étrangère dans les universités françaises. Près d'un étudiant sur trois est originaire d'un des pays du Maghreb, les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne représentent 21% de l'échantillon. L'autre région prépondérante est l'Europe avec 21% du total. Les étudiants d'Asie viennent de deux régions : l'Asie de l'Est, regroupant tous les pays de

Notes

¹ A. COULON, S. PAIVANDI (2003). *Les étudiants étrangers en France, état des savoirs*. OVE.

² Centre de recherches sur l'enseignement supérieur - ESSI, Université Paris 8

l'Est et du Sud-est du continent à partir de l'Inde (12% du total) et le Proche ou Moyen-Orient (y compris l'Asie Centrale, la Turquie, l'Égypte). Enfin, l'Amérique (6% du total) regroupe l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

Les femmes constituent un peu plus de 50% de l'ensemble. La distribution selon les genres et les régions d'origine nous fait observer une opposition assez nette entre d'une part les femmes qui sont dominantes parmi les étudiants venus d'Europe ou d'Extrême-Orient et, d'autre part, la prépondérance de la présence des hommes parmi les origines subsahariennes, maghrébines ou moyen-orientales. Les étudiants étrangers de l'enquête sont relativement âgés : près de 45% de l'échantillon ont plus de 26 ans et seulement 6% ont 20 ans et moins. La moyenne d'âge des interrogés est de 27 ans.

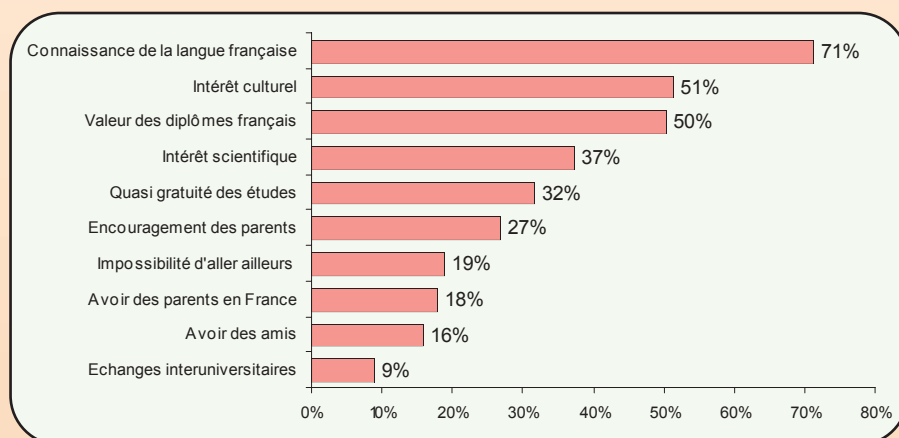
Les étudiants (du moins les 91% aisément classables dans les niveaux du LMD) sont répartis d'une façon plus ou moins équilibrée selon le niveau d'études. 22% sont inscrits dans les deux premières années universitaires (DEUG 1, DEUG 2, L 1, L 2, DUT 1, DUT 2), 19,5% en licence (L 3). 21% des étudiants sont inscrits en maîtrise (ou M 1), 13% en DEA, DESS ou master 2. Enfin, 15,5% sont inscrits en doctorat. Nous avons regroupé les filières d'études des enquêtés en quatre grandes catégories : les disciplines scientifiques et techniques sont choisies par un étudiant sur trois, contre un peu moins d'un sur cinq pour les sciences sociales et humaines. 24% des étudiants sont inscrits en 2004-2005 dans les disciplines juridiques, économiques et 16,5% en lettres, arts et langues.

Le choix de la France

Pour près de 80% des étudiants interrogés, la France constitue le premier choix pour mener leurs études supérieures. Une minorité (20%) aurait préféré aller dans un autre pays européen ou en Amérique (Canada, Etats-Unis). Le premier choix de la France est une volonté très nette parmi les Maghrébins, un petit peu moins affirmée pour les Africains du Sud Sahara ou les étudiants originaires d'Asie et de l'Europe (hors UE).

viennent compléter leurs études, les étudiants de l'Afrique subsaharienne ainsi que les étudiants de l'Union Européenne sont plus nombreux que dans l'ensemble à venir commencer des études supérieures alors que c'est parmi les autres européens (hors UE) que nous retrouvons une présence plus forte de ceux qui envisagent une réorientation.

Graphique 1 - Les motivations pour venir en France



Lecture : Parmi les motifs de venue en France, 51% des étudiants citent l'"intérêt culturel"

Notre enquête s'est intéressée aux motivations que mettent en avant les étudiants pour justifier le projet d'études en France (Graphique 1). Parmi les motivations caractéristiques de leur choix, nous retrouvons en première place "la connaissance de la langue française" (71%) et "l'intérêt culturel" (51%). La valeur des diplômes français sur le marché local vient en troisième position (50%), suivie par "l'intérêt scientifique" (37%) et "la quasi-gratuité des études" (32%). Ces réponses révèlent la diversité notable des étudiants

étrangers quant à leurs motivations.

Nous avons distingué ces étudiants selon leurs projets initiaux, qui peuvent être regroupés en trois grandes catégories : près des deux tiers (61%) viennent en France pour compléter leurs études déjà entreprises dans leur pays, 29% commencent des études supérieures en France et 10% sont dans une situation de réorientation ou changement de filière. A ces trois projets vont correspondre des régions d'origine assez marquées : les étudiants maghrébins, du Moyen-Orient, d'Asie ou des Amériques

Certains privilégient l'intérêt pour la matière et l'enrichissement personnel tandis que d'autres sont tournés vers les considérations matérielles et la perspective d'acquiescer un statut social élevé. Les profils des motivations lus en regard des projets initiaux, permettent d'observer des configurations d'associations significatives. Par exemple, "compléter des études supérieures" est un projet plutôt lié aux motivations évoquant "l'intérêt scientifique" ou "l'intérêt culturel".

Qu'attendent-ils de leurs études en France ? Près des trois quarts des répondants souhaitent "recevoir une formation de qualité" ; viennent ensuite les attentes sur la "connaissance d'un autre pays", "avoir une expérience étrangère" (44%), et enfin "faire de la recherche" regroupe près d'un tiers des réponses (32%). La moitié des étudiants exprime deux, voire trois attentes à la fois. Celles-ci correspondent souvent bien aux projets initiaux et aux motivations évoquées par les étudiants étrangers de notre enquête. La mise en relation de ces variables avec la région d'appartenance nous offre des configurations intéressantes : "compléter ses études" est très significativement associé aux disciplines des sciences médicales (médecine, dentaire et pharmacie) et des sciences et techniques pour les étudiants originaires du Maghreb et du Moyen-Orient principalement. Alors qu'à l'opposé, parmi ceux qui sont venus commencer leurs études, nous retrouvons plus massivement les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne dans les filières comme AES, droit, sciences économiques et gestion. Deux grandes tendances se dessinent dans ces projets d'étudier en France : la première liée à une logique de formation et de recherche, la seconde s'inscrit plutôt dans une perspective plus culturelle et de découverte. Sans être "exclusives", ces deux perspectives correspondent aux deux profils différents des étudiants étrangers en France : les étudiants originaires des pays du Nord mettent en avant la dimension culturelle de leur voyage éducatif tandis que les étudiants originaires en majorité des pays du Sud expriment plus une visée d'acquisition et de développement de savoirs techniques et scientifiques.

Premier accueil en France

Le premier accueil en France peut être considéré comme un moment primordial dans le parcours universitaire de l'étudiant étranger. Plusieurs rapports depuis la fin des années 1990 ont souligné les manques et défaillances des dispositifs d'accueil des étudiants. Aussi notre enquête a tenté d'appréhender l'appréciation de ces étudiants à propos de ce premier accueil. Selon les résultats obtenus, des lacunes et dysfonctionnements sont encore observés et relatés, autant en ce qui concerne les dispositifs institutionnels, parfois inexistantes, que dans les comportements humains des bureaux administratifs.

L'enquête s'est intéressée au sentiment rétrospectif des étudiants étrangers quant aux difficultés qu'ils ont pu rencontrer au moment de leur arrivée en France. Or 26% seulement des personnes interrogées ont indiqué n'avoir alors éprouvé aucune peine à trouver toutes les informations nécessaires à leur bonne intégration. La moitié des étudiants de notre échantillon a mentionné une carence d'informations dans les domaines des démarches administratives ainsi que du logement et 38% estiment avoir été mal renseignés sur les aides financières publiques

auxquelles ils avaient droit. Il en va de même au niveau des démarches universitaires pour un tiers des étudiants et, pour encore 30%, au niveau de la vie quotidienne en France. 58% ont témoigné de difficultés dans plusieurs domaines.

Néanmoins, l'examen de l'évolution des difficultés rencontrées selon l'année d'arrivée en France met en évidence une amélioration relative de l'accueil durant ces dernières années par rapport à la période précédente.

L'analyse des doléances et suggestions étudiantes permet de mieux identifier les dysfonctionnements qui sont à l'origine des difficultés et les attentes en matière de premier accueil en France. Les propos des étudiants étrangers sont essentiellement focalisés sur la pertinence des informations et leur diffusion, les premières démarches importantes, le contact avec le personnel administratif, les différentes aides attendues, les centres chargés de l'accueil et le processus "temporel" des démarches. Par exemple, selon les enquêtés, les difficultés liées à l'inscription tiennent le plus souvent à des problèmes de lisibilité et de clarté des formalités à remplir. Confrontés à un site Internet à l'ergonomie irréprochable, à des affichages clairs et succincts, à une signalisation pertinente des lieux "stratégiques" et à l'existence de guichets ou de lieux d'accueil spécifiques, les étudiants étrangers ressentent un moindre besoin d'être accompagnés dans leurs démarches. Un étudiant mexicain résume ainsi sa première expérience : " J'ai eu des problèmes pour me faire comprendre par le personnel administratif français (carte de séjour...) au niveau de la langue surtout. Sinon, problème de carte bancaire : pour avoir un logement et s'inscrire à l'université, il faut une carte bancaire ; pour avoir une carte bancaire, il faut une adresse d'un logement ! "

C'est la raison pour laquelle il demeure important de prendre en considération ces problèmes très sensibles qui continuent à laisser des impressions négatives chez les étudiants dès leur arrivée. Cette situation, selon les éléments de l'enquête est liée à la faiblesse d'une politique d'information et de communication jugée trop incohérente et surtout, selon les étudiants, pas à la hauteur des avancées technologiques. Nous pouvons ajouter que la formation des personnels chargés de cet accueil est très souvent quasi inexistante. Alors que l'on sait combien le premier accueil est un véritable acte pédagogique dans le sens où il va participer à une meilleure intégration de l'étudiant étranger dans l'environnement universitaire. C'est un des moments privilégiés de "l'affiliation", le processus qui permet à un étudiant étranger de devenir membre de la société qui l'accueille.

Les pratiques d'études

L'étudiant étranger se trouve face à un processus d'affiliation au modèle culturel de l'université en France et vit un certain nombre de ruptures liées au passage d'un contexte pédagogique "familier" à un environnement étranger. Il est donc appelé à développer une capacité d'adaptation et à revoir ses repères et habitudes. Comme pour tout passage, l'étudiant étranger doit apprendre à comprendre et à vivre le nouveau contexte entraînant des changements d'attitude et de comportement. Les différents changements qu'il subit peuvent concerner les relations interpersonnelles et les interactions, la performance linguistique, les normes et codes pédagogiques, les exigences des professeurs, les devoirs, l'organisation des cours et des examens. L'étudiant peut rencontrer également certaines différences relatives aux connaissances disciplinaires ou méthodologiques.

La maîtrise de la langue française et ses pratiques universitaires peuvent être un facteur déterminant de ces ruptures. Lire, écrire, parler dans une perspective de développer ses connaissances et son autonomie sont les compétences incontournables à l'université. Dans cette perspective, le rapport à la langue française et sa maîtrise revêtent un enjeu majeur des études à l'étranger. Selon l'enquête, plus de deux étudiants sur trois sont originaires des aires francophones ou issus des établissements français de différents pays. On repère également un groupe minoritaire avec une forte présence des étudiants asiatiques qui ont souvent appris le français en dehors du contexte scolaire et familial. Ce dernier groupe déclare avoir des difficultés assez fréquentes en rapport avec la pratique de la langue française. Les résultats révèlent que les étudiants arrivant en France avec un niveau de langage faible ou moyen réussissent progressivement à perfectionner leur français durant leurs études.

L'environnement humain et pédagogique de l'université est relativement bien apprécié par les nouveaux arrivants. Dans l'ensemble, les résultats laissent apparaître un jugement plutôt positif vis-à-vis des enseignants. Peu d'étudiants (9%) attribuent aux professeurs une source de difficultés ou une influence négative importante dans leurs résultats universitaires. Ils estiment que la disponibilité des enseignants est "acceptable" pour plus de la moitié, un peu plus d'un tiers la juge même satisfaisante et seulement 16% pensent l'inverse.

La fréquentation de la bibliothèque peut être un indicateur important pour mieux comprendre comment l'étudiant

organise son travail intellectuel. Plus de 84% des étudiants étrangers fréquentent au moins une bibliothèque à l'université ou à l'extérieur. Près de 62% des étudiants interrogés vont à la bibliothèque universitaire au moins une fois par semaine. Deux sous-populations assez opposées se dessinent alors : un tiers y va d'une façon très fréquente et un autre tiers n'y va que de temps en temps (33%) voire jamais (4%). Au milieu de ces deux publics, un groupe intermédiaire, comprenant 28% des étudiants, fréquente la bibliothèque une ou deux fois par semaine. Ces différences renvoient aux genres d'ouvrages consultés, à l'exigence pédagogique du cursus, aux filières d'études, aux habitudes scolaires et aux ressources des étudiants. La bibliothèque sert majoritairement à l'emprunt des documents (76%) ; 57% y vont pour lire ou consulter un document sur place ; 54% l'utilisent pour effectuer leurs devoirs et travaux.

Le questionnaire porte sur trois catégories de difficultés : les difficultés d'ordre cognitif, (les connaissances de la langue et les connaissances dans la matière étudiée) ; les difficultés pédagogiques (les méthodes d'enseignement, relation avec les enseignants et les équipements) ; les difficultés individuelles et matérielles (l'absence d'intérêt, le manque de temps, les difficultés pour trouver un stage et l'isolement) (Graphique 2 page 5).

Au total, plus d'un tiers des étudiants (35%) ne rencontrent pas de difficultés majeures à l'université. Un peu moins d'un quart dit avoir rencontré très souvent ou souvent des difficultés dans leurs études. Enfin la majorité relative (41%) occupe une position intermédiaire en déclarant avoir "parfois" rencontré des difficultés. Les profils des "difficultés" varient selon les régions d'origine. La situation des étudiants originaires de l'Asie de l'Est, qui sont 43% à exprimer ce sentiment de difficultés, est particulièrement notable. Malgré leur maîtrise relative de la langue française, les Africains (subsahariens) sont relativement plus nombreux à dire avoir rencontré des difficultés. Nous observons aussi que le "manque de temps" et les "difficultés à trouver un stage" apparaissent comme majeurs et influencent négativement les résultats. Ces deux difficultés concernent plus de la moitié des étudiants. La difficulté pour trouver un stage est particulièrement présente chez les étudiants des pays du Sud.

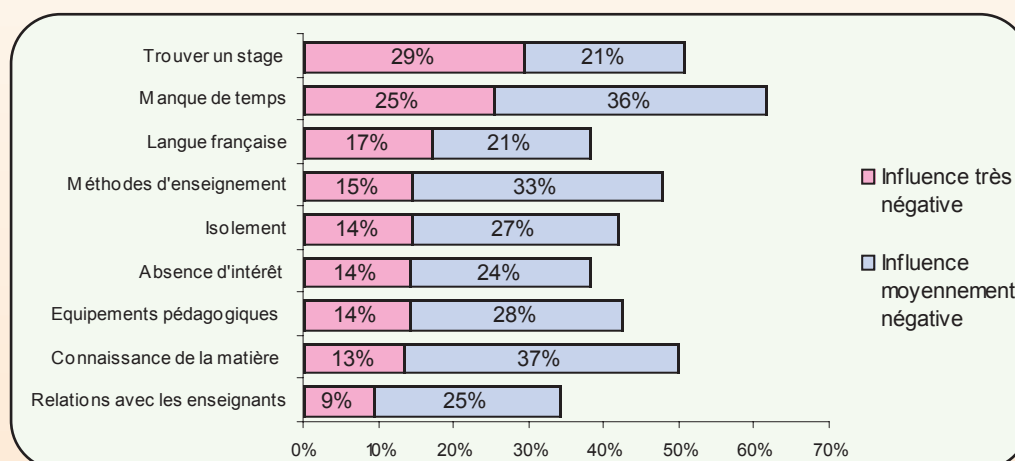
À propos du "manque de temps", on peut mettre ce problème en rapport avec l'exercice d'une activité professionnelle. En effet, les étudiants étrangers ayant noté

l'influence négative du manque de temps sont plus nombreux à exercer une activité professionnelle régulière pour financer leurs études.

Pour 50% des étudiants étrangers de notre enquête, les difficultés liées aux "connaissances dans la matière

étudiée" ont exercé une influence moyennement négative (37%) ou très négative (13%). Les étudiants inscrits dans les disciplines juridiques et économiques et en sciences humaines et sociales sont plus nombreux à porter ce jugement.

Graphique 2 - Types de difficultés dont les étudiants signalent l'incidence sur les résultats scolaires



Lecture : 17% des étudiants estiment que leurs difficultés en langue française ont une influence très négative sur leurs résultats scolaires.

Les conditions de vie

Les questions relatives aux conditions de vie étudiante représentent une thématique largement abordée par les recherches sociologiques en France. A notre sens, la façon dont les étudiants organisent leur vie entre les études et les diverses activités, principalement celles qui vont concourir à la réunion des ressources qui financent les études, constitue ce qu'on appelle "la condition étudiante" en dehors de l'université. L'enquête nous donne quelques éléments de réponse que nous mettons en avant dans le cadre de cette note, autour des difficultés vécues, difficultés qui mériteraient parfois un approfondissement.

Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve parmi les difficultés les plus souvent citées celles liées aux aspects financiers de la vie en France et au logement. Mais l'analyse de ces difficultés, en croisant notamment divers types d'observation, nous permet de préciser que : 1) ces difficultés ne concernent pas uniquement les étudiants étrangers, les enquêtes régulières de l'OVE montrent bien qu'un nombre important d'étudiants nationaux y est confronté, 2) ces difficultés sont ressenties différemment au sein même de la population étudiante étrangère selon ses origines et les autres caractéristiques.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les étudiants étrangers doivent souvent combiner plusieurs sources de revenus afin d'assurer le financement de leur scolarité en France. A la réponse d'une question relative aux sources qui contribuent le plus au financement des études, 55% d'entre eux ont déclaré les financer principalement via les revenus de leur travail salarié, 45% grâce à des aides parentales (provenant de leur père ou mère exclusivement) et 36% grâce à des aides diverses telles les allocations, les aides au logement, etc. Par ailleurs, près d'un quart d'entre eux puisaient également dans leurs économies personnelles, 17% bénéficiaient d'une bourse ou d'une allocation de recherche, 12% d'autres aides familiales et 10% des ressources de leur conjoint(e). A partir de ces réponses se dessinent cinq catégories d'étudiants selon le mode de financement des études : pour 15% le revenu du travail personnel constitue la seule source de financement des études ; le deuxième ensemble regroupe ceux qui combinent le revenu du travail et les autres aides (40%) ; le troisième groupe utilise exclusivement les aides des parents (9%) ; le quatrième groupe comprend les étudiants combinant les aides parentales et publiques ; la dernière catégorie vit avec une bourse, une allocation, ou des économies personnelles (16%).

59 % des étudiants disent avoir exercé une activité professionnelle rémunérée pendant l'année universitaire (en dehors des vacances d'été). Parmi eux, 40% déclarent travailler régulièrement et 19% d'une manière occasionnelle. Une activité professionnelle régulière ou occasionnelle est plus fréquente chez les étudiants originaires du Maghreb (67%), de l'Afrique subsaharienne (65%) et de l'Europe hors UE (64%). A l'opposé, la majorité des étudiants venant de l'Asie (57%), de l'Union européenne (55%) et du Moyen-Orient (50%) déclarent ne pas exercer d'activité professionnelle.

46% des interrogés ont un logement indépendant, 20% sont dans une cité universitaire, 13% déclarent loger chez un parent et 21% vivent dans un autre type de logement (chambre sous-louée, colocation, chambre "au pair" ...). Pour trouver leur logement, 28% des étudiants se réfèrent à un réseau d'amis et 19% à un réseau de parents. La plus grande partie de l'aide institutionnelle reste fournie par les CROUS (19% - dont 29% en province et 13% en région parisienne), voire occasionnellement par les universités elles-mêmes (4%). Les étudiants issus de l'Afrique et du Moyen-Orient mobilisent davantage le réseau informel alors que les étudiants de l'Union Européenne et de l'Asie de l'Est ou des Amériques utilisent plus fréquemment les agences privées et Internet.

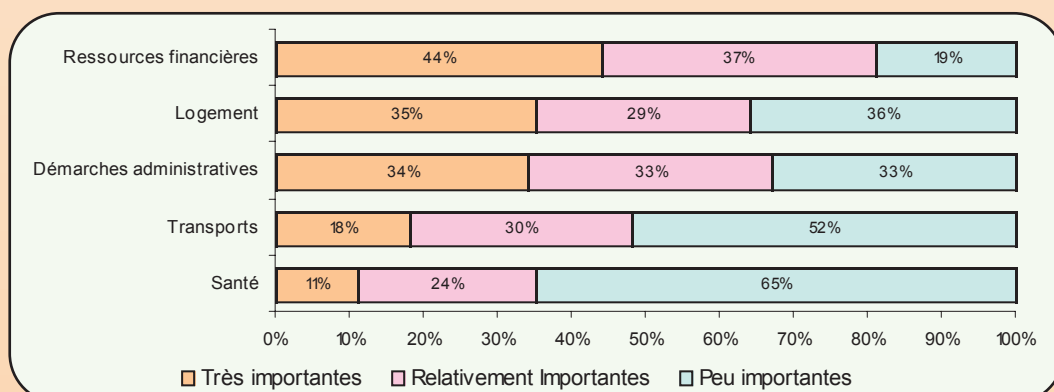
Dans leur ensemble, les étudiants sont bien équipés : 91% d'entre eux disposent d'un téléphone portable (contre 48% disposant d'un téléphone fixe), 87% d'un réfrigérateur, 76% d'un téléviseur et 73% d'un ordinateur, mais la moitié ne peut se connecter à Internet à domicile. Nous avons noté également des disparités dans les équipements des logements selon le mode de résidence et l'origine géographique. Les étudiants originaires de l'Union Européenne, des Amériques ou de l'Asie de l'Est apparaissent globalement les "mieux équipés", tandis que les Africains (Maghrébins ou non) sont moins bien dotés. Par ailleurs,

la probabilité d'avoir une connexion Internet est plus élevée chez un étudiant habitant un logement indépendant (60%) ou chez des parents (59%) que chez un condisciple vivant en cité universitaire (34%) ou dans une chambre sous-louée (40%). La majorité des loyers mensuels se situe au-dessus de 350 euros, ces montants varient considérablement selon les étudiants, la ville dans laquelle ils résident et le type de logement qu'ils occupent.

Dans l'ensemble, les étudiants pointent les trois types de difficultés les plus importants : ils ont été huit sur dix à déclarer souffrir de difficultés financières "relativement importantes" ou "très importantes" ; les complexités administratives (67%) et le logement (63%) arrivent respectivement au deuxième et troisième rang des difficultés jugées les plus "lourdes".

La ventilation des jugements selon l'origine géographique livre également des résultats "parlants" : les difficultés financières sont jugées "très importantes" pour 49% des Africains et 50% des Asiatiques (contre 44% en moyenne), tandis que 28% des étudiants originaires de pays de l'Union Européenne et 27% de ceux issus du Moyen-Orient les estiment "peu importantes" (19% en moyenne). Les Africains vont également cumuler les difficultés financières avec celles liées au logement (42%, contre 34% en moyenne), à l'inverse des Européens et des Américains qui les estiment "peu importantes" à respectivement 52% et 48% (contre 36% en moyenne). Les plus "rebutés" par les complexités administratives sont en revanche les Asiatiques et les Européens de l'Est (trois quarts d'entre eux se heurtent à des difficultés au moins "relativement importantes" à ce niveau, contre deux tiers de l'échantillon), et les plus à l'aise dans ce domaine sont encore, et de loin, les Européens de l'Union (62% de "peu importantes") qui bénéficient souvent d'une prise en charge institutionnelle (Graphique 3).

Graphique 3 - Appréciation de l'importance des difficultés rencontrées selon le domaine considéré



Lecture : 18% des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés très importantes dans le domaine des transports.

Bilans et projets

Dans l'enquête, la question du retour des étudiants étrangers dans leur pays tournait autour de trois thèmes majeurs utiles à la compréhension de ce phénomène : la satisfaction des études faites en France ; le bilan par rapport au projet initial ; le devenir après les études (que faire ensuite ? - Projet d'avenir). A ces trois principales questions venaient s'ajouter celles concernant le "sens" donné à ces études en France, le niveau d'études envisagé, l'appréciation de la situation du marché du travail dans le pays d'origine, les raisons de rester en France ou de ne pas retourner dans son pays.

souhaitant atteindre le niveau du doctorat sont majoritaires (60%) parmi ceux qui viennent compléter des études. Concernant ce niveau, on note un très net clivage entre les disciplines : 62% des étudiants inscrits dans les disciplines techniques et scientifiques souhaitent l'atteindre, ils ne sont qu'un peu plus du tiers en sciences économique et droit, 39% en lettres arts et langues et, près de la moitié en sciences humaines et sociales (49%).

A la question "Que penser vous faire après vos études ?", 36% disent ne pas le savoir encore, un peu plus d'un tiers ne pensent pas rentrer : 25% pensent rester en

France et 9% souhaitent aller dans un autre pays. Enfin, 29% seulement prévoient de retourner dans leur pays d'origine. Le poids de l'indécision ne concerne pas uniquement telle ou telle région, malgré les variations importantes (Tableau 2), tous les étudiants sont exposés à ce dilemme. Rentrer, rester ou aller ailleurs, cela sème sans cesse des doutes et des interrogations.

La question du retour doit être également comprise dans le contexte actuel marqué par la politique "attractive", explicite ou implicite, des pays développés vis-à-vis des étudiants étrangers. Le développement des études à l'étranger a un corollaire au niveau du marché du travail et de la mobilité des compétences, celui de contribuer à accentuer une mobilité accrue des étudiants des pays du Nord entre eux et des pays du Sud vers les pays du Nord.

Tableau 1 - Appréciation du bilan des études en France selon le degré de réalisation du projet initial

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait / mécontent
Ont réalisé leur projet initial	28 %	63 %	9 %
Ont ajusté sensiblement leur projet	11 %	61 %	28 %
Ont abandonné leur projet initial	8 %	43 %	49 %
Ensemble	18 %	61 %	21 %

Lecture : 61% des étudiants qui ont ajusté sensiblement leur projet initial se déclarent assez satisfaits de leurs études en France.

Selon l'enquête, près des deux tiers des étudiants (61%) déclarent être assez satisfaits de leurs études universitaires en France, et en y ajoutant les très satisfaits (18%), ils sont donc près de 79% de l'échantillon à avoir un sentiment positif. Ce résultat peut paraître inattendu compte tenu des difficultés exprimées mais varie de manière cohérente avec le sentiment de réalisation du projet initial. En effet, 43% des étudiants estiment avoir réalisé leur projet initial, la majorité (51%) a dû l'ajuster sensiblement et 6% ont dû l'abandonner. Il en résulte des différences d'appréciations du bilan des études en France (Tableau 1).

Les étudiants étrangers de notre enquête sont ambitieux quant au niveau d'études envisagé. Obtenir un doctorat est le niveau désiré par 47% des étudiants, 39% un master (ou anciens DEA, DESS). Il est utile de rappeler que comparativement, seuls 31% des étudiants français (OVE, 2003) souhaitaient arriver en doctorat. Les étudiants

Tableau 2 - Quel est le projet d'avenir des étudiants étrangers après la fin des études selon les régions géographiques ?

	Retourner au pays	Rester en France	Aller dans un autre pays	Ne sais pas encore
Afrique subsaharienne	30 %	18 %	10 %	41 %
Amériques	39 %	24 %	8 %	29 %
Asie de l'Est	45 %	17 %	6 %	32 %
Europe (hors UE)	23 %	26 %	11 %	40 %
Maghreb	20 %	37 %	7 %	36 %
Moyen-Orient	34 %	12 %	11 %	42 %
Union Européenne	34 %	22 %	12 %	32 %
Ensemble	29 %	25 %	9 %	36 %

Lecture : 22% des étudiants originaires d'un pays de l'Union Européenne pensent rester en France après leurs études.

En définitive l'enquête montre que les stratégies des étudiants étrangers se construisent en fonction de plusieurs logiques qui semblent interagir et se combiner dans un contexte de mondialisation. On identifie une logique professionnelle qui est inhérente à toute entreprise d'études ou de formation. Le projet d'aller dans un pays étranger s'organise dans le but d'acquérir un maximum de connaissances ou un diplôme plus élevé ou mieux valorisé et de mettre toutes les chances de son côté. Une logique migratoire qui est également identifiable dans la perspective des étudiants ; elle concerne une stratégie d'installation conçue très tôt dès le départ. On doit également évoquer la dynamique intégratrice, avec ses dimensions affectives, sociales et culturelles, qui peut contribuer à une installation, provisoire ou définitive, réussie. Il existe enfin, une logique existentielle qui pousse ceux qui se sentent plus libre et épanouis dans leur quête de sens en France et vivent une altérité heureuse.

La dynamique migratoire étudiante ne se produit pas par attraction mécanique depuis un "centre" ou uniquement à partir d'un mode de calcul rationnel. Voyager à l'étranger positionne l'individu en situation de transition : les transformations identitaires vécues peuvent entraîner des remises en causes parfois radicales des projets initiaux, des représentations, des schémas interprétatifs et d'action. Dans la mise en œuvre de leur stratégie, les étudiants étrangers sont également tributaires des orientations choisies par les pouvoirs publics en la matière. Ceci ressemble à un jeu permanent et réflexif d'interactions entre ces acteurs. Dans cette perspective, l'insertion sociale et universitaire de l'étudiant revêt un enjeu majeur.

Méthodologie

L'enquête par questionnaire sur les étudiants étrangers a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 890 étudiants représentatifs de 3,5% des étudiants étrangers inscrits dans 10 établissements universitaires de France. L'échantillon définitif s'élève à 1 715 étudiants. Il prend en compte uniquement les étudiants en mobilité en se référant à la date d'entrée en France et à la date de la première inscription dans un établissement d'enseignement post secondaire de ce même pays. Les dix universités retenues ont été sélectionnées selon l'origine des étudiants étrangers, leurs disciplines et niveaux d'études, leur localisation : six situées en région parisienne (Paris 1, Paris 3, Paris 5, Paris 6, Paris 8 et Paris 12) et quatre en province (Nice, Nantes, Strasbourg 1 et Lyon 2). En 2004-2005, ces dix universités avaient inscrit près de 54 000 étudiants étrangers (soit près de 27% du total des étudiants étrangers en France pour la même année). Trente cinq entretiens post-enquête ont notamment permis de mieux étoffer certaines analyses.

Pour retrouver toutes les publications de l'OVE et vous inscrire à sa lettre d'information électronique, visitez son site : <http://www.ove-national.education.fr>

Observatoire national de la Vie Etudiante

6 rue Jean Calvin - BP 49 - 75222 PARIS Cedex 05

Tél. : 01 55 43 57 92 Fax. : 01 55 43 57 19

Courriel : ove@cnous.fr

En ligne sur <http://www.ove-national.education.fr>

Directeur de la publication : Guillaume HOUZEL

Maquette : Audrey LAFLANDRE

© OVE 2007 - ISSN : 1638-8542

